

Projet de site Champ-de-Mars / tour Eiffel / Trocadéro

Les associations s'expriment suite au rapport des garants

**Amis du Champ-de-Mars
Comité d'aménagement du 7e
Commerçants du Trocadéro
Passy-Seine
Plateforme des associations
parisiennes d'habitants
Riverains Trocadéro-tour Eiffel
XVI^e DEMAIN
Sites & Monuments**

Paris, le 7 janvier 2022

**LETTRE OUVERTE
à Madame Anne Hidalgo,
Maire de Paris**

Madame la Maire

Le projet d'aménagement du site tour Eiffel a donné lieu à une participation du public par voie électronique (PPVE) et les garants ont remis leur rapport le 17 décembre dernier. Il en ressort que la mobilisation du public a été massive et les contributions détaillées. De sérieuses inquiétudes sont formulées par la très grande majorité des participants. Ceci appelle des adaptations significatives du projet.

Dans cette perspective, nous vous prions de porter la plus grande attention aux demandes de précisions et aux recommandations des garants, tout particulièrement dans les domaines suivants :

1) Végétalisation et biodiversité

Les garants demandent à juste titre de « *justifier et d'explicitier davantage les choix envisagés* ». Les Parisiens aspirent, en effet, à plus d'espaces verts, ou au moins à pouvoir profiter des jardins existants. Or, en dépit d'annonces mirifiques, il est clair que ce sont les fonctions événementielles, d'exploitation touristique et de marchandisation qui sont privilégiées. Pourquoi la société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE) ne cesse-t-elle de s'approprier le jardin et d'y construire ? Comment justifier le rétrécissement et la surélévation du tapis vert central ? Faut-il couper tant d'arbres adultes ?

2) Circulations

Les garants demandent à bon escient « *d'approfondir et de préciser, à partir des études existantes ou de nouvelles investigations, les impacts du projet en matière de déplacement ainsi que de report des circulations et d'organisation du stationnement* ». Une piétonnisation générale et mal évaluée ne ferait, en effet, qu'entraver les circulations nécessaires, isoler les arrondissements extérieurs, générer des nuisances de report de trafic et insécuriser les piétons aux heures creuses. Le Champ-de-Mars, en particulier, est un jardin voulu sans grilles et ses concepteurs ont intelligemment sécurisé les promeneurs par des rues traversantes au trafic modéré. Il convient donc d'agir avec discernement, et tout particulièrement de préserver les circulations rue Joseph-Bouvard, notamment celle des bus, et de maintenir l'indispensable fonctionnement du rond-point du Trocadéro. Des aménagements doivent être prévus pour éviter l'engorgement de l'avenue Kennedy et des rues secondaires de report. En outre, un renforcement des dessertes de transports publics est largement souhaité.

3) Patrimoine

Les garants sont parfaitement fondés à demander de « *préciser les dispositions qui sont prises et qui seront prises pour la restauration et la protection du patrimoine historique (mobilier urbain,*

fontaines, lampadaires, statues...) » Le patrimoine est, en effet, le grand oublié du projet. L'agence Gustafson a peu et mal étudié l'historique de cet espace. Or ce site est un haut lieu patrimonial et abrite un ensemble exceptionnel de la Belle Époque, probablement le plus beau et le plus cohérent de Paris. Même la simple restauration des bancs et vases Médicis n'est pas traitée à ce stade. La sauvegarde et la mise en valeur du quadrilatère du Champ-de-Mars méritent une véritable prise de conscience et probablement un PSMV.

4) Événementiel

Les garants se font l'écho d'une préoccupation générale en demandant de préciser « *la stratégie événementielle en matière d'aménagements, d'équipements (pérennes ou provisoires) et de programmation, et de décrire les mesures susceptibles de réduire la gêne et les nuisances liées à l'organisation de ces manifestations, y compris pendant la période et à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques* ». Le développement d'événements tous azimuts suscite une inquiétude croissante et les aménagements nouveaux envisagés place du Trocadéro et plateau Joffre ne font que l'accroître. Une tutelle régulatrice et une information en continu du public sont attendues.

5) Gouvernance

Les garants vont, à l'évidence, dans le sens d'une bonne gestion du site en demandant au maître d'ouvrage « *de formuler, sous forme d'une charte négociée rendue publique, les engagements qu'il prend pour répondre aux préoccupations du public* » ainsi que « *la création d'une instance de gouvernance, formelle ou informelle, réunissant les différents services de la ville de Paris et l'ensemble des acteurs publics compétents* ». Cette proposition rejoint pleinement les demandes constantes des associations soucieuses de plus de cohérence et de continuité dans l'intervention sur ce site des divers services publics.

6) Comité de suivi

Les garants recommandent, enfin et surtout, au maître d'ouvrage « *d'installer un comité de suivi du projet associant les principaux acteurs (élus, associations représentatives des différents usages et usagers du site, acteurs économiques, institutions culturelles et opérateurs touristiques, participants volontaires...)* afin de pérenniser une instance de concertation chargée de veiller au respect des engagements et de l'associer au plus près aux modalités de la concertation continue. Les garants recommandent au maître d'ouvrage d'associer, d'une manière à définir, les participants qui se sont signalés volontaires pour partager la réflexion sur le projet ». La PPVE a montré que davantage de concertation en amont aurait été souhaitable. C'est ce qu'il faut faire à l'avenir. Nous soutenons vivement cette recommandation et vous demandons de réunir ce comité de suivi dès que possible.

En vous remerciant par avance de votre attention, les associations vous expriment, Madame la Maire, leur sincère considération.

Bernard Seydoux Amis du Champ-de-Mars
Jean-Pierre Reveyrolle Association des commerçants du Trocadéro
Gérard Roubichou Comité d'aménagement du 7^e
Elke Germain-Thomas Passy-Seine
Claude Birenbaum Plateforme des associations parisiennes d'habitants
Olivier Regnard Riverains Trocadéro-tour Eiffel
Suzanne Babey XVI^e DEMAIN
Julien Lacaze Sites & Monuments